

BUDGET PRIMITIF 2012



Intervention d'Hubert Falco, Maire de Toulon

Au moment où nous examinons notre projet de budget primitif 2012, la France et les états Européens traversent toujours la crise financière historique qui a débuté en 2008.

Pour 2012, elle nous entraine à devoir reconsidérer nos financements en réduisant le recours à l'emprunt, quelque soit le niveau des acteurs publics : Etat, Régions, Départements, Villes, intercommunalités.

Elle s'accompagne de la stagnation des dotations de l'Etat au niveau national, et par voie se conséquence de leur baisse au niveau local, pour satisfaire aux règles de la péréquation financière entre collectivités.

En quelques mots, je viens de vous rappeler l'ensemble des contraintes qui s'exercent aujourd'hui sur toutes les collectivités locales françaises pour 2012 et perdureront encore en 2013.

Lors de la séance consacrée au débat d'orientation budgétaire, j'avais complété ce propos par une présentation de la situation financière de notre Ville, que je peux vous résumer en trois éléments caractéristiques :

Notre Ville a su, au cours des dix dernières années, investir de nouveau à un niveau normal, tout en privilégiant le recours à l'autofinancement. Il était en moyenne de 69% et a atteint 80% en 2010.

La gestion de notre dette s'est appuyée sur une politique volontaire, faite de renégociations, d'absence d'emprunts toxiques et de gestion quotidienne de la trésorerie. Les résultats se mesurent par un désendettement de 100 millions € en dix ans et un taux moyen d'intérêt de 3% en 2011.

Nous avons maîtrisé l'évolution de nos dépenses de fonctionnement, et élevé notre épargne brute, sans augmenter les taux d'imposition locaux. Notre taux d'épargne atteint 16% ; niveau supérieur à la moyenne des villes de 100 000 à 300 000 habitants (13,4 % en 2010) et bien au dessus du seuil critique estimé à 8 % des recettes.

Ces fondamentaux solides vont permettre à notre Ville de traverser les turbulences qui s'annoncent en préservant sa capacité à maîtriser son investissement –notre avenir- et assurant les Toulonnaises et Toulonnais qu'ils n'auront pas à supporter, en plus de la crise internationale, les conséquences d'une mauvaise gestion financière publique locale.

Le budget primitif 2012 soumis à votre vote traduit fidèlement ces orientations, et témoigne de notre volonté à maintenir l'évolution de nos finances communales dans un cercle vertueux.

Il s'élève au total à 345 362 953 € pour 351 millions en 2011, soit une légère contraction de 1,8%.

Notre section de fonctionnement - 228 485 535 €- évolue +0,3%, hausse très modérée, bien inférieure au niveau d'inflation constaté en 2001 (+2%).

Le constat est renforcé à l'examen des dépenses dites réelles (hors mouvements d'ordre) quasiment identiques à 2011, à 25 000 € près.

Jamais nous n'étions parvenus à cette modération, qui témoigne de l'effort produit pour préserver notre capacité d'investissement.

Les seules évolutions de crédits pour dépenses de fonctionnement consenties sont celles qui résultent des clauses des contrats et marchés conclus par la Ville en 2011 ou auparavant.

Pour donner un exemple, les crédits pour les dépenses de carburants, chauffage, d'électricité, de gaz et d'alimentation en eau tiennent compte des revalorisations tarifaires que nous avons du constater en 2011, et celles prévues pour 2012, que nous compensons par des économies sur les quantités consommées (KW/H, m3 etc.).

Je dois aussi attirer votre attention sur la progression des crédits consacrées aux charges de personnel, (rémunérations et charges sociales) :127 100 000 € - dont la progression a été limitée à + 0,8%.

Enfin conformément à nos engagements, les crédits prévus pour les subventions aux associations locales : 7 233 726 €, permettront de maintenir les niveaux de subventions votés.

Ces crédits augmentent de 135 000 €, (+1,9%) pour 2012.

Nous maintiendrons également notre aide au Centre Communal d'Aide Sociale, à hauteur de 3 400 000 €

Notre budget primitif couvre 100% des dépenses de fonctionnement de l'année 2012 car nous n'envisageons pas de recettes supplémentaires au cours de l'année prochaine.

Celles-ci vous sont proposées à hauteur de 228 007 131 € de recettes réelles de fonctionnement, en augmentation globale de +1,3%, soit + 2 990 000 €

Les contributions directes locales (Taxe d'habitation et Foncier Bâti) assureront un produit de 85 000 000 €, dont la progression est induite par la croissance démographique de la Ville, et la revalorisation des bases d'imposition prévue par la Loi de Finances.

Dans le droit fil du débat d'orientation budgétaire, les taux d'imposition de Toulon resteront inchangés pour la douzième année consécutive, soit 19,35% pour la taxe d'habitation, et 23,90% pour le foncier bâti.

Le « baromètre de la taxe foncière » publié le 25 novembre dernier par un cabinet conseil, leader européen, dans son domaine, montre que la Ville de Toulon est désormais classée au 6ème rang national des grandes villes qui exercent la pression fiscale la plus faible sur le foncier bâti et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

C'est un atout complémentaire pour développer l'investissement privé locatif dans notre Ville, afin d'accélérer la rénovation et le développement de son parc de logements.

J'ajouterai que la même modération concerne la taxe d'habitation, dont le taux est aujourd'hui bien inférieur au taux moyen des grandes Villes, soit 20,99%, en 2010 pour 19,35% à Toulon.

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères bénéficiera aussi d'un taux stable en 2012, dont le vote interviendra en mars prochain, comme pour les impositions directes locales. Il sera maintenu à 11,88%.

L'augmentation du produit attendu de la taxe sur l'électricité résulte du fait que la Ville paie cette taxe, dont elle était exonérée avant 2011.

La nouvelle dépense figure dans le poste électricité des dépenses de fonctionnement (+ 120 000 €).

A contrario, les dotations de l'Etat : dotation Globale de Fonctionnement, Dotation Nationale de Péréquation, attributions de compensations fiscales accusent une baisse prévisionnelle de 1 000 000 € sur plus de 52 millions de recettes perçues à ce titre en 2011.

Seule la Dotation de Solidarité Urbaine (5 640 000 €) doit progresser (+ 88 000 €) en 2012, sans toutefois compenser les autres mesures de redistributions décidées au niveau national, et financées par les grandes communes.

La conjoncture économique affecte également notre budget 2012 au travers du produit attendu de la taxe additionnelle aux droits de mutation.

En 2009, nous avons subi l'érosion brutale de cette imposition, dont le produit était redescendu jusqu'à 4,9 millions € après avoir atteint 6,8 millions en 2007.

Pour 2012, nous prévoyons 5,7 millions, soit un produit inférieur à celui perçu en 2011, qui devrait être de 6,2 millions €.

Je clos mon rapport sur la section de fonctionnement en vous indiquant que l'évolution des recettes de gestion courante (+1,4%) garantit la stabilité de l'épargne 2012, car les dépenses de gestion courante évoluent moins rapidement (+1,2%).

Ainsi l'épargne de gestion 2012 progresse de 800 000 €, de BP à BP.

L'épargne brute constatée au budget primitif, atteint 24,9 millions €, en progression de 3,1 millions par rapport au BP 2011.

Cet effort est indispensable dans le contexte de l'exercice 2012 pour garantir le financement des programmes d'investissements, supports du développement de notre Ville.

Tous nos efforts sont tournés vers le financement de l'investissement 2012, car la crise des dettes souveraines affecte également la capacité des collectivités locales à trouver des banquiers prêts à leur prêter ce dont elles ont besoin, dans des conditions acceptables.

J'avais rappelé au moment du débat d'orientation budgétaire que les marges bancaires ont été multipliées par 20 depuis la crise financière.

La meilleure manière de surmonter ce handicap consiste d'abord à réduire le besoin de recours à l'emprunt, sans pour autant sacrifier la capacité d'investissement.

Notre section d'investissement 2012 répond à ce double objectif.

La section d'investissement 2012 se monte à 116 877 418 €.

En réduisant le programme d'emprunts prévisionnel 2012 de 16,7 millions € nous améliorons notre capacité à faire face à la crise.

Nous devrions en effet n'avoir pas plus de 10 millions € d'emprunts à réaliser pour clôturer l'exercice 2012, soit un programme modeste lié au contexte financier particulier de 2012.

Nous y parviendrons car, outre l'amélioration de l'autofinancement déjà évoqué, notre Ville dispose des Autorisations de Programmes pour améliorer les conditions d'exécution de la section d'investissement.

L'exercice 2012 sera consacré à leur élargissement pour permettre l'engagement des opérations au-delà des seuls crédits de paiement votés au budget, et pour rendre le suivi du besoin de financement par emprunt plus précis.

Les cessions de patrimoine figurent au projet de budget primitif pour montant de 4 573 000 €, en nette augmentation par rapport à 2011 (+2 148 000 €).

Cela correspond à des ventes déjà délibérées, parmi lesquelles il faut citer la cession du Femina, et l'école de Lagoubran.

Les dépenses de la section d'investissement sont au total de 116 877 418 €.

Dans les dépenses d'investissement nous trouvons les dépenses financières qui se réduisent, puisque nous empruntons moins.

Les crédits pour dépenses d'équipement vous sont proposés à hauteur de 49,6 Millions € dont 20,4 millions € en crédits de paiement.

Le déploiement des autorisations de programme procurera en 2012, une capacité de commande de travaux supérieure à 70 millions €, plus élevée qu'en 2011, de 5 millions €.

L'impact de la commande publique sur l'économie locale sera ainsi préservé, et cela sur la seule capacité de la commune.

Les subventions d'équipement que la Ville verse pour la construction de logements sociaux, pour la rénovation du parc locatif privé, ainsi que les campagnes de ravalements de façades atteignent 6,6 millions € (+715 000 €) et permettront aux maîtres d'ouvrages publics et privés de commander pour 39 millions € HT de travaux.

Nos investissements 2012 sont tournés prioritairement vers la réalisation de nos engagements, vers les projets structurants, et enfin serviront à respecter les normes, de renouveler le matériel des services communaux pour plus d'efficacité.

La signature de l'avenant à la convention ANRU nous permet de relancer la réalisation de notre projet de rénovation du Centre Ancien : les chantiers en cours (îlots consigne, Paul Laugier cœur, Sud Equerre), ceux qui vont s'ouvrir (îlot Baudin) en sont la conséquence directe.

Notre budget traduit cette activité au travers de crédits de paiement proposés en 2012 pour accompagner la réalisation du programme de logements sociaux (208 logements) et la poursuite des aménagements : Rue Pierre Semard, locaux associatifs, point d'information aux habitants, le tout pour 9,1 millions €

Notre Ville engagera en 2012 quelques opérations structurantes telles la rénovation du stade nautique du Port Marchand (1.5 Millions d'€ pour l'opération et 520 000 € de crédits de paiement), poursuivra les réfections de stades et gymnases (3 745 000 €), ou dans un tout autre type d'intervention, l'extension du réseau pluvial de chemin de Rigoumel de son territoire (2,8 Millions d'€).

Nous n'oublierons pas nos écoles primaires et maternelles où nous poursuivons le programme de réhabilitation pour 7 530 000 €, doté de 5 000 000 € en crédits de paiement.

Les travaux de remise en ordre des installations du palais Neptune se poursuivront également au travers des installations de réfrigération et le monte charge (510 000 €). C'est un atout pour la qualité des prestations servies par cet équipement qui véhiculent l'image de Toulon.

Dans la conjoncture que nous connaissons, l'accent est mis sur les interventions qui garantissent le respect des normes, de sécurité, ou environnementales, ainsi que l'entretien des installations et équipements de l'ensemble de notre patrimoine public, pour la qualité des services rendus au public.

Le soin apporté au quotidien est, et doit rester essentiel.

Nous n'y consacrerons pas moins de 17,9 Millions d'€ en 2012.

La Ville gère son développement en cohérence avec la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée. En 2012, TPM marquera notre territoire par le lancement et la poursuite d'opérations structurantes pour notre avenir.

Ce sera d'abord la restructuration de la Gare et de ses abords, d'un coût global de 28 millions €, pris en charge à 33% par TPM.

C'est ensuite le Pôle Universitaire et la réalisation de la Maison de la Recherche Euro-méditerranéenne avec ses 11 500 m² de locaux, qui seront livrés en 2014 pour un montant de 34,6 Millions d'€

Enfin, le stade Leo LaGrange viendra conforter l'effort de requalification de Ste Musse avec ses équipements, dont 4 terrains pour le football et le rugby, 1 piste de compétition et 1 piste d'entraînement pour l'athlétisme, ainsi que 5 terrains multisports pour les scolaires.

Ces équipements seront livrés aux sportifs et au public fin 2012 et pourront accueillir 100 000 scolaires et associations, par an.

Parvenu à ce stade, je reprendrai les objectifs assignés à ce budget primitif 2012 : rigueur et responsabilité.

Et je suis certain de vous avoir convaincu que, malgré les difficultés, nous avons les moyens de poursuivre la concrétisation de notre projet pour Toulon, d'abord parce que nous les puisons en nous-mêmes, ensuite parce que nous poursuivons, sur le terrain, comme dans nos budgets, une démarche cohérente et crédible.

